

## Les nouvelles théories de la croissance.

Après 1945, les analyses de la croissance mettent l'accent sur le rôle prépondérant du progrès technique, mais celui-ci est simplement constaté et non expliqué ; il est considéré comme un facteur exogène. Dans les années 1980 émergent plusieurs tentatives pour comprendre la dynamique propre au progrès technique et réhabiliter le rôle de l'Etat dans la croissance.

### I. Une réhabilitation du rôle des facteurs institutionnels dans l'explication de la croissance.

#### I.1. Le progrès technique comme résidu inexpliqué.

Après 1945, tous les essais de mesure et d'analyse de la croissance mettent en évidence la présence d'un résidu inexpliqué, assimilé de manière globale au progrès technique. Dans le cas français, l'augmentation de la quantité de facteurs de production utilisés ne contribue que pour moitié au taux de croissance annuel moyen des années 1960. Dans ces conditions, on ne peut se contenter d'expliquer la croissance « résiduelle » par un facteur exogène. D'autant que, quand J. Carré, P. Dubois et E. Malinvaud essayent d'inclure dans leurs calculs la productivité du facteur travail (en tenant compte de l'âge de la population active, de son niveau d'éducation, de la répartition sectorielle de l'économie) et du facteur capital (en tenant compte du progrès technique incorporé dans les investissements), le résidu reste malgré tout élevé.

C'est pourquoi plusieurs courants d'économistes vont réexaminer les conditions d'émergence du progrès technique et les raisons de son développement.

#### I.2. Une relecture de l'histoire de la croissance du XIX<sup>ème</sup> siècle par la cliométrie.

R. Fogel, fondateur de la Nouvelle Histoire Economique (ou cliométrie), souligne l'insuffisance des explications traditionnelles de la croissance du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il est ainsi amené à minimiser le rôle des chemins de fer et plus largement des inventions techniques, qui n'expliquent qu'une faible part de la croissance de la révolution industrielle. Ainsi, D. North estime que ce sont des facteurs tels que le système de propriété, l'incitation à innover, la régulation concurrentielle, etc. qui ont joué un rôle prépondérant. Ce sont donc les mesures prises par l'Etat et la mise en place d'un environnement institutionnel favorable qui stimulent l'apparition et la diffusion du progrès technique.

Dans les années 80, le rôle des facteurs institutionnels est réhabilité, tant dans l'explication de la croissance de la révolution industrielle au XIX<sup>ème</sup> siècle que dans la mission assignée aujourd'hui à l'Etat.

## II. Les théories de la croissance endogène.

### II.1. L'endogénéisation du progrès technique.

Les théories de la croissance endogène s'appuient tout d'abord sur la remise en cause de la loi des rendements décroissants : la croissance est un phénomène qui s'auto-entretient, notamment grâce à l'extension des débouchés vers l'extérieur.

Ensuite, le progrès technique, jusqu'ici considéré comme résiduel, exogène et donc inexpliqué, est « endogénéisé » : on tente d'analyser son origine et sa dynamique propre. Il n'est plus déterminé en dehors de la sphère économique (par des découvertes qui surgissent « au hasard »), mais provient de décisions institutionnelles (au niveau de l'éducation, de la formation, de la recherche) et de processus cumulatifs d'acquisition et de diffusion des connaissances.

Ces choix endogènes des agents économiques (en particulier de l'Etat) sont générateurs d'externalités positives, c'est-à-dire d'effets bénéfiques en direction d'agents économiques qui n'ont pas payé pour en obtenir l'usage. Ces effets externes positifs peuvent également favoriser des rendements croissants. Les nouvelles théories vont donc se pencher sur l'origine de ces effets externes.

### II.2. Les différentes sources d'externalités positives.

Selon les nouveaux classiques, les effets externes agissant sur la croissance peuvent provenir principalement de 3 sources :

- les investissements publics, selon R. Barro. Celui-ci envisage ici, selon la tradition libérale, une action structurelle et non conjoncturelle de l'Etat : des dépenses publiques d'infrastructures (école, bâtiments, routes, etc.), qui concourent à une hausse de la productivité des agents privés. Leur activité peut donc connaître des rendements croissants.

- la progression du niveau des connaissances, selon P. Romer. L'Etat doit prendre en charge des dépenses de recherche qui seraient non profitables pour un agent privé, car coûteuses et de long terme. Grâce aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, le produit de la recherche peut ensuite être diffusé quasiment instantanément et gratuitement à l'ensemble des agents privés.

- un apprentissage par la pratique (learning by doing), selon K. Arrow. L'ensemble des producteurs bénéficie de l'expérience acquise par certains agents, qui diffusent progressivement leurs connaissances auprès des autres. Le progrès technique est donc de plus en plus rapidement intégré, ce qui génère une hausse de la productivité du travail.

L'exogénéité de la croissance ôtait toute légitimité et toute efficacité à l'intervention de l'Etat. Les théories de la croissance endogène, bien que de filiation néo-classique, confèrent au contraire à l'Etat la mission de stimuler le progrès technique pour agir sur la croissance.